



3 août 2018 no 5

HUCHARD 2018

Le Tournoi de golf St-Aubert/Club des résidents du lac 3 saumons

Nous étions près de 50 personnes pour le tournoi de golf annuel, dont environ 20 participants du secteur du village et 30 du secteur du lac. On en aurait eu 60 si les 10 autres n'avaient pas eu peur de la pluie que l'on n'a pas eue!

On devait s'attaquer à la jeune équipe gagnante de l'an dernier, celle menée par le fébrile Sébastien Langlois. Une tâche qui était presque insurmontable. En plus, les quatuors de Jean-Philippe Lemieux (4 chemin Leclerc) et de Roland Cook (2 chemin Leclerc) n'avaient recruté que des experts pour vraiment s'assurer de la victoire. Avec cette compétition relevée, on n'oublie pas Eden Hart et les frères «Lafond», qui avaient relevé leur niveau, par le recrutement de votre sous-signé. Même les frères «Belleau» s'étaient associés avec une compagne féminine d'expérience, pour tenter de goûter à la victoire. De nouveaux compétiteurs sont apparus cette année dont Charles Rancourt (chalet 360), Pierre Tremblay (chalet 338) et Janine Lachance de Saint-Aubert.

Malgré tout, nous avons les mêmes champions que l'an dernier qui ont encore souligné la lourde tâche de leur marqueur qui s'est même confessé d'oubli de quelques coups. Les membres de l'équipe victorieuse ont souligné aux journalistes de RDS que la rivalité de l'équipe de Cook ne leur fait plus peur. L'équipe la plus honnête revient de nouveau au duo des Belleau, Sylvia Dufour et Jacques Labrie. Encore une fois, Eden s'est plaint du gazon sec des allées et des verts trop rapides. On lui a souligné d'arroser les allées avec de l'eau du lac s'il y en a assez un jour!! Allez voir sur le site de la Municipalité (Facebook), vous allez même voir le bonheur de l'ex-maire Denis Charrois (chalet 138) et de son équipe.

Lors du cocktail (commandité par la municipalité), de nombreux prix ont été tirés et les participants ont mis plusieurs joueurs au ballottage pour l'an prochain. À souligner l'excellent travail de Mme Line Grenier à l'inscription du tournoi et cette dernière ne changera pas d'équipe!

Alain Bélanger, responsable du tournoi

Résultats de la descente du lac

Nom	hre	min	sec
Maryanne Lortie	1	40	0
Jeanne Brousseau	1	40	50
Marc Brousseau	1	42	24
Nicolas Gamache	1	42	35
Marie Pronovost	1	42	37
Stéphanie Rozon	1	43	33
Jean-Sébastien Rioux	1	44	30
Marilou Banville	1	45	25
Virginie Mathieu	1	46	33
Daniel Banville	1	48	12
Sophie Bédard	1	48	27
Pierre Bélanger	1	50	32
Christian Desfossés	1	50	46
Pierre-André Dubé	1	52	13
Sandra Beaulac	1	54	22
Marylène Amyot	1	54	47
Laurie Dupont Leduc	1	55	4
Béatrice Gilbert	1	57	16
Claudia Lafond	1	58	26
Vincent Lortie	1	59	15
Justin Lortie	1	59	15
Elisabeth Guay	1	59	20

Nom	hre	min	sec
Francine Amyot	1	59	51
Marylène-Audrey Emond	2	3	13
Daisy Pelletier	2	3	19
Cindy Pelletier	2	4	38
Marc Perron	2	5	23
Florence Despins	2	5	24
Alexandra Desbiens	2	7	51
Elise Gagnon	2	8	39
Gervais Guillot	2	11	35
Rob Casserley	2	19	30
Jérôme Normand	2	21	6
Anne-Marie Miville	2	27	45
Craig Clow	2	27	48
Robert Guay	2	33	54
Johanne Poirier	2	37	39
Suzie Buteau	2	39	40
Lise Dubé Caron	3	47	49

PARTICIPATION

Emma Kelly Hart 4 km en 1h30
Gino et Élise Collin 3,7 km en 1h12
Catherine Marier arrêt chalet 282
Audrey Gagnon arrêt à l'île
Myranie Bélanger, Julie Ducrocq

L'eau du lac était comme celle d'une piscine et quel plaisir de lire ces commentaires de quelques participants!

Bonjour Lise !

Premièrement merci pour ce bel événement de la traversée! Ce fut un bel accomplissement pour moi et j'apprécie. Alexandra

Encore une fois merci pour tous les efforts que tu mets dans l'organisation de cette merveilleuse activité qui permet de réunir les nageurs en eau libre. Merci également de nous avoir trouvé un kayakiste à Élise et moi.

Bonjour Lise!

Je tenais à vous dire un très grand merci et à vous féliciter pour l'organisation de la traversée du lac. Quel bel événement et quelle belle réussite, sur toute la ligne! Transmettez mes remerciements à vos bénévoles et aux gens du Camp. Je me promettais d'y participer depuis plusieurs années. Maintenant, je sais que ce sera pour moi et mes amis nageurs un rendez-vous annuel. En espérant pouvoir ainsi contribuer à la préservation de votre beau lac! Merci encore et à l'an prochain! Sophie Bédard

Bonjour

Un simple mot pour vous remercier pour l'événement d'hier! Wow tellement de plaisir en famille. En espérant être encore parmi vous l'an prochain! Marilou

Merci beaucoup Lise pour votre sympathie/aide et efforts concernant la traversée. J'ai eu une expérience très agréable. Rob

Merci pour l'événement encore une fois, c'était super! Quelle belle journée! Organisation impeccable! Au plaisir, Marc

La chronique d'Alain Bélanger, conseiller

Évolution de la population du lac et, surtout, de ses résidents et légendes!

Dans le temps épique des années 1940-1970, plusieurs familles arrivaient à la fin juin pour passer l'été dans leur chalet. Quel bonheur! «Ti-Blanc» Cloutier s'occupait de livrer la glace à l'aide du premier ponton du lac et «Ti-Douard» s'occupait des pelles au printemps pour enfin avoir de l'eau dans le lac. Il y avait trois chapelles, deux restaurants, deux postes d'essences et il s'organisait des régates. Le lac et la forêt étaient, pour plusieurs, des poubelles très pratiques. Et en plus, on y retrouvait des puisards, près du lac bien entendu, plus ou moins fonctionnels. Peu de résidents, donc, «pas» de pollution! L'hiver, à peu près seul résident du lac dans son camp, Fernand Caron y habitait pour bûcher. Après la période des années 1960-1975, les années 1980 ont vu apparaître les planches à voile, les voiliers et la presque disparition des bateaux à moteur. Fernand Caron est décédé en 2012 et, pas seulement lui, l'époque aussi.

Aujourd'hui, il n'y a plus de chapelles, plus de postes d'essence, plus de restaurants, le pavage est arrivé, l'électricité aussi, les routes sont entretenues l'hiver, les «pelles» sont contrôlées par la municipalité et les préoccupations environnementales sont devenues omniprésentes. Les chalets se sont transformés en maison principale pour plus d'une centaine de résidents, d'autres (une autre portion d'environ 150-200 résidents) arrivent tout au long de l'année pour la fin de semaine et, maintenant, une petite partie seulement des résidents ne viennent que l'été. Ouf!

Et avec l'internet, on travaille maintenant autant à la résidence du lac qu'au bureau! Dernièrement, sont apparus les «bateaux à vagues» et en plus, une «vague» de pontons dérive lentement sur le lac à 17h00 pour prendre la petite bière entre amis. Deux entités fort différentes, une pour des jeunes un peu plus bruyants et l'autre des «baby-boomers» plus assoiffés de bières que de sport. Deux groupes d'acheteurs de

résidences secondaires ou principales que les propriétaires actuels ne peuvent pas ignorer. On achète un jour, mais un jour aussi, la vente pourrait être une option !

Est-ce que la personnalité du lac a changé? La réponse est claire. Comme Darwin disait, ceux qui s'adaptent vont survivre. Qui aurait dit en 1950 que le secteur du lac allait contribuer en 2018 à 52% des taxes municipales? Le tout petit chalet d'été qui coûtait à peu près rien en taxes aux résidents saisonniers est devenu un investissement assez important pour plusieurs, surtout aux valeurs actuelles des maisons autour du lac. Avoir deux conseillers du lac sur le conseil municipal est un pas dans la bonne direction pour avoir des services spécifiques aux besoins des résidents du secteur. Une participation plus active des résidents aux séances du conseil est aussi nécessaire pour faire avancer vos demandes qui évoluent dans le temps.

Et, j'oubliais, selon la vraie légende du lac, il n'y aurait jamais eu un quai endommagé par les glaces au temps d'Edouard et le niveau de l'eau était toujours ce que chacun voulait le 24 juin!! Sacré Edouard, lui seul savait parler aux poutrelles du barrage, à la pluie et au «Cloud» avec son iPhone 0.10 y paraît...

La SOPFEU et le lac Trois-Saumons

Il faisait beau samedi soir le 21 juillet, très beau même. Et plusieurs en ont profité pour allumer un feu et prendre un verre ou plusieurs verres autour d'un feu. Plusieurs également ne le savaient pas mais la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) avait émis, pour la province, une interdiction totale de feux à ciel ouvert, feux de foyers munis d'un pare-étincelles, de fumer en forêt, de brûler des rebuts et d'allumer des feux d'artifices. La municipalité avait distribué un mémo à cet effet.

Si on ne le sait pas et les pompiers arrivent pour nous avertir, c'est une étape. À l'avenir, des amendes très salées pourraient suivre s'il n'y a pas de collaboration des propriétaires. Pour ceux qui ont été peu collaboratifs samedi le 21 juillet avec les pompiers et qui ont même proféré des menaces, nous le disons que la prochaine fois la Sureté du Québec interviendra immédiatement pour les réveiller solidement et les ramener à la raison avec un petit bonus et les frais associés. Ces gens mettent en péril les valeurs de leurs voisins et leur conduite est absolument irresponsable.

PROPAGATION DE LA PLANTE «ZOMBIE» DANS LES LACS QUÉBEC APPELÉ À AGIR POUR ÉVITER UNE ÉPIDÉMIE

Article publié dans LA PRESSE 17 juillet 2018 - TRISTAN PÉLOQUIN

Évoquant le spectre d'une « épidémie » de myriophylle qui menace de s'attaquer à des centaines de nouveaux lacs, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et une coalition d'une vingtaine d'organismes réclament que le gouvernement provincial déclenche une campagne massive d'information « équivalente à celles qui ont été créées pour lutter contre l'alcool au volant ».

« On n'est pas pour empêcher les embarcations d'aller sur les lacs. Ce qu'il faut, c'est une campagne d'information massive pour inciter les gens à nettoyer leur embarcation avant d'entrer sur les lacs et en en sortant », réclame Jean-Paul Thibault, porte-parole de l'Alliance pour un programme national de gestion du myriophylle, au terme d'une journée de discussions tenue hier à Montréal.

Présent dans au moins 110 lacs du Québec, le myriophylle est une plante aquatique envahissante surnommée plante « zombie », qui se propage par boutures lorsqu'une hélice ou une pagaie la touche. Il n'y a pas de consensus sur la meilleure façon d'enrayer sa propagation, mais la plupart des scientifiques s'entendent pour dire que les bateaux et leurs remorques sont les plus importants vecteurs de sa dispersion.

« Il faut s'attaquer aux lacs qui ne sont pas encore aux prises avec le problème. » Joé Deslauriers, maire de Saint-Donat, une municipalité de Lanaudière qui a été épargnée par la plante aquatique.

UNE ENVELOPPE BUDGÉTAIRE DE 8 MILLIONS DÉJÀ EXISTANTE

Québec a prévu dans son dernier budget une somme de 8 millions pour lutter contre différentes plantes envahissantes, mais aucun détail n'a été donné jusqu'à maintenant sur la façon de distribuer la cagnotte. L'Alliance et l'UMQ estiment que la lutte contre

le myriophylle devrait être prioritaire. En plus d'un programme de prévention, la coalition souhaite le financement de la recherche scientifique sur le myriophylle et la mise en place de projets-pilotes visant son éradication.

« Les joyaux de la couronne, ce qui fait briller les yeux des touristes, ces jours-ci, c'est nos lacs. Ça prend un programme maintenant, pas dans trois ans. Il faut empêcher l'épidémie, empêcher le myriophylle d'aller ailleurs. On veut sauver les 9000 autres lacs de la province qui ne sont pas encore touchés », a ajouté M. Thibault.

De récentes études suggèrent que la présence du myriophylle dans un lac fait diminuer en moyenne de 13 % la valeur des résidences riveraines.

Plusieurs municipalités et associations de riverains ont commencé à tester une technique consistant à étendre du jute au fond des lacs pour étouffer la plante et l'éliminer. D'autres municipalités préfèrent la faire arracher par des plongeurs spécialisés. Les deux méthodes donnent de bons résultats, mais coûtent très cher.

À titre d'exemple, au lac Lovering, près de Magog, la municipalité et les riverains ont investi jusqu'à maintenant 90000 \$ pour éradiquer le myriophylle. « Ils ont fait environ le dixième du travail et ils sont épuisés. Financièrement, ce n'est plus possible. Si le gouvernement provincial ne prend pas en charge la chose, ce ne sont pas les petites associations de lacs et les petites municipalités qui vont sauver la donne. Il faut se rendre compte que c'est un problème national », plaide M. Thibault.

Hélène Godmaire, directrice du Conseil québécois des espèces exotiques envahissantes, a joint son nom à l'Alliance. Elle se montre toutefois prudente par rapport aux méthodes d'éradication du myriophylle, dont les conséquences sur le reste de la faune et de la flore aquatiques sont inconnues. « On ne peut pas passer l'aspirateur sans risquer de déstabiliser de manière imprévisible les écosystèmes », illustre-t-elle.

SUGGÉRÉ PAR DUANE BLAIR, chalet 218

BATEAUX À MOTEUR À ESSENCE: NOMININGUE OBTIENT UNE RARE VICTOIRE

Article publié dans LA PRESSE 20 juillet 2018 - NICOLAS BÉRUBÉ

Après huit années de démarches auprès d'Ottawa, la municipalité de Nominugue, dans les Laurentides, a obtenu une interdiction des bateaux à moteur à essence sur le petit lac Sainte-Marie. « Le processus est beaucoup trop complexe », dit un citoyen.

Les riverains du lac Sainte-Marie, à Nominugue, dans les Laurentides, ont de quoi célébrer ces jours-ci : leur lac est plus propre, et la contamination récurrente aux cyanobactéries (algues bleues), qui y a déjà fait interdire la baignade, a moins de risque de revenir ruiner leur été.

C'est qu'après huit ans de démarches, Transports Canada a ajouté le lac Sainte-Marie à sa liste des lacs interdits aux bateaux à moteur à essence à la fin de l'année 2017. Une victoire pour les élus et les citoyens, qui disent avoir été surpris par la lourdeur et les coûts associés à ce processus.

« Le plan d'eau est fédéral, le fond de l'eau est provincial, et les berges sont au municipal, résume Georges Décarie, maire de Nominugue. C'est clair que c'est une grande victoire pour nous. Mais tout ce processus-là est long et ardu. Il a fallu faire des efforts financiers et humains considérables. »

Le lac Sainte-Marie n'est pas bien grand : il fait 0,64 km² et a une profondeur moyenne de moins de 4 m. On y trouve 72 habitations.

Léonard Lafontaine, président de l'association des résidents du lac Sainte-Marie, explique qu'une poignée d'amateurs de bateaux à moteur y circulaient à haute vitesse depuis des années.

« On avait des moteurs de 250 chevaux, 400 chevaux dans notre petit lac. De nombreux résidents autour du lac se plaignaient », explique monsieur Lafontaine.

Les moteurs à essence relâchent des hydrocarbures dans l'eau, et leur puissante hélice soulève les sédiments accumulés au fond du lac, dont les cyanobactéries se

nourrissent. Cinq épisodes de contamination aux cyanobactéries ont été documentés dans le lac Sainte-Marie par le ministère de l'Environnement entre 2004 et 2015.

À la suggestion de Transports Canada, les résidants du lac Sainte-Marie se sont d'abord dotés d'un code d'éthique qui balisait l'utilisation des bateaux à moteur. Mais la municipalité a reçu des dizaines de plaintes affirmant que le code d'éthique n'était pas respecté.

Quelque 90 % des riverains ont aussi signé une pétition demandant l'interdiction des bateaux à moteur sur le lac.

UN PROCESSUS JADIS MOINS DIFFICILE

Mélissa Laniel, chargée de projet au Conseil régional de l'environnement des Laurentides, l'organisme à but non lucratif qui a travaillé pendant quatre ans avec la municipalité de Nominigüe dans le dossier du lac Sainte-Marie, note qu'il a déjà été très facile pour une municipalité d'obtenir une interdiction des bateaux à moteur sur un plan d'eau.

« Il y a 30 ou 40 ans, des municipalités, notamment Sainte-Anne-des-Lacs, ont obtenu ce règlement pour l'ensemble de leurs lacs », dit-elle.

L'arrivée au pouvoir des conservateurs de Stephen Harper, au milieu des années 2000, a changé la donne. Soucieux de réduire la réglementation en général, le gouvernement fédéral a alourdi le processus menant aux restrictions à la conduite des bateaux à moteur.

Les demandes de Transports Canada vont loin, note M^{me} Laniel.

« Par exemple, le gouvernement nous demandait si ça allait avoir un impact sur la station-service locale, qui pourrait vendre moins d'essence... Le gouvernement met l'accent sur les impacts socioéconomiques, alors qu'il faudrait peut-être davantage tenir compte des impacts environnementaux », explique-t-elle.

Léonard Lafontaine croit que le gouvernement devrait tout simplement permettre aux municipalités de réglementer les activités qui se font sur leurs lacs.

En 1999, un rapport du Comité de consultation sur la sécurité nautique et la qualité de vie sur les lacs et les cours d'eau du Québec recommandait d'ailleurs d'interdire les embarcations à moteur à essence sur les lacs de moins de 1 km² et sur les lacs de moins de 4 km² servant de réservoirs d'eau potable. « Ces recommandations n'ont pas été appliquées », note M. Lafontaine.

« Actuellement, au Québec, n'importe qui peut mettre n'importe quel bateau sur presque n'importe quel lac. C'est la pagaille. Le processus auprès de Transports Canada est très long et complexe, ce qui explique peut-être que peu de municipalités décident de l'entreprendre. »

« L'IDÉE N'EST PAS D'IMPOSER UNE RÉGLEMENTATION »

Marie-Anyk Côté, porte-parole de Transports Canada, note que le rôle du ministère est de travailler avec les citoyens et les municipalités dans cette démarche.

« L'idée, ce n'est pas de débarquer et d'imposer une réglementation, dit-elle. On accompagne les municipalités qui, avec les citoyens, arrivent à un accord. »

La démarche se fait en plusieurs étapes, dit-elle. « Ça doit être fait de façon rigoureuse, parce qu'il faut aller chercher le plus possible un consensus autour d'un lac. Il faut réaliser que le résultat de cette démarche-là va être une réglementation qui va être enchâssée dans une loi. »

Pour le maire de Nominigüe, Georges Décarie, l'idée n'est pas de chercher à restreindre les droits d'un groupe de citoyens au profit d'un autre. La municipalité de Nominigüe compte 97 lacs - et les moteurs à essence ne sont interdits que sur le lac Sainte-Marie.

« Certains lacs, comme le lac Témiscouata, sont vastes, profonds, et peuvent recevoir des embarcations avec des moteurs de forte puissance, dit-il. Dans le cas du lac Sainte-Marie, utiliser un gros bateau est, d'après moi, un non-sens. C'est tout petit comme lac. »

SUGGÉRÉ PAR JEAN-PHILIPPE LEMIEUX, 4 ch Leclerc LLLHEMLECLERC

Les grosses annonces

NANCY HART: Pour ceux qui n'auraient pas reçu leur bottin 2018-2019, veuillez communiquer avec moi au 418-598-9176. Il est toujours temps d'adhérer au Club des Résidents.

ANNE LANDRY: Suite à la demande de quelques membres, voici pourquoi le Huchard n'est pas disponible sur le site internet du club cet été. Je suis à l'extérieur du Québec depuis le 1er juin, très souvent sans wifi ni réseau. C'est déjà assez compliqué de faire le Huchard à distance mais c'est impossible dans ces conditions de travailler le site internet. Les Huchard seront peut-être ajoutés sur le site à mon retour (date inconnue) ou lorsqu'un remplaçant se sera porté volontaire... Mille excuses pour le désagrément!

Les petites annonces

<i>Vous recherchez l'objet rare ou avez un trésor à offrir, cette section est pour vous. Faites-nous parvenir votre annonce à: lactroissaumons@gmail.com en indiquant votre numéro de chalet. C'est gratuit pour les membres du Club des Résidents. Le coût est de 15\$ par parution pour les non-membres et est payable avant la publication.</i>
À VENDRE: TABLE style bistro de couleur bourgogne avec 4 chaises, très propres. 350\$ discutable. Chalet 198 Tél: 418-241-6906
À VENDRE: BATEAU en fibre de verre 14' x 5'. Idéal pour moteur 9,9 ou 15 forces. Rames incluses. 550\$ Chalet 474 Tél: 418-598-9192
À VENDRE: TUBE AQUATIQUE 1 place, 20\$, SKI Slalom Profile 40\$, VESTES de flottaison universelles Propac et Nautilus 15\$ chacune. ÉCHELLE en aluminium extensible, 24 pieds, 80\$. Chalet 518. Tél: 418-575-1844
À VENDRE: BATEAU Monterey 204FS 2016, rouge et blanc, moteur Mercruiser 4,5L, 200hp, hélice stainless 21p, tour de wake de compagnie, toile de cockpit et proue, remorque avec pneu de secours, plate-forme baignade échelle arrière avant, tapis, glacière, 20 heures utilisation, valait 70000\$ + taxes pour 57000\$. Tél : 418-933-8254
À VENDRE: SKIS NAUTIQUES juniors, 80\$ Tél. : 418-933-8254 ou 418-575-1844
À VENDRE: BATEAU Glastron 2009, 17.5 pieds, moteur Volvo Penta 135 forces, impeccable. Chalet 178. Tél : 418-932-5513
À VENDRE: SUPERBE VÉLO Louis Garneau avec moteur électrique BionX pour dame. Batterie 48 volts sur porte-bagages arrière. Sacoques comprises. Achat 2017. Autonomie de 80 km environ. 2500\$ négociable. Tél : 418-598-6544
À VENDRE: TUBE AQUATIQUE 1 place, 20\$, SKI Slalom Profile 40\$, VESTES de flottaison universelles Propac et Nautilus 15\$ chacune. ÉCHELLE en aluminium extensible, 24 pieds, 80\$. Chalet 518. Tél: 418-575-1844

Les petites annonces

PERDU : PÉDALO à la dérive. Si vous le retrouvez, tél.: 418-598-3479 Chalet 268
PERDUE : PAGAIE bleue, samedi 16 juin. Si vous la retrouvez, tél.: 418-241-3307
TROUVÉ : APPAREIL PHOTO Kodak jetable flottant sur le lac à la hauteur de l'île. Chalet 616. Tél.: 418-806-1966
TROUVÉE : CHAISE de couleur bleue, style adirondack, retrouvée dans l'eau devant le chalet 662. Tél.: 418-598-6421
À VENDRE: BELLE CHALOUPE en fibre de verre 12 pieds, St-Maurice, en excellent état, très bon choix pour la pêche. Valeur à neuf 950\$, prix demandé 549\$. Chalet 468. Tél.: 418-614-8666 ou 418-808-9594
À VENDRE : CHAISES berceuses anciennes, vernis, très propres, IMPERMÉABLE neuf pour faire de la moto. Prix discutable. Tél.: 418-473-5428
À VENDRE : MEUBLE TÉLÉ brun-bourgogne avec 2 portes vitrées, 45" de large, 18 1/2" de profond et 20" de haut, 60\$ (comme neuf). SOMMIER Queen 30\$. MOBILIER DE CHAMBRE antique, lit Queen, 6 morceaux, prix à discuter. CHAISE bureau de travail en tissu noir, 60\$. Chalet 340. Tél.: 581-995-4497
À VENDRE : BATEAU PONTON (PÉNICHE) Espadon Super de luxe 1984, très bon état. Longueur : 20 pieds, largeur 8 pieds, 5 tonneaux. Peut asseoir 10 personnes. Moteur Evenrude 25 forces. Prix demandé : 9000\$ négociable. Contacter : Louise Simard, 36 chemin Robichaud. Tél. : 418-254-8918
À VENDRE : MAGNIFIQUE KAYAK DE MER deux places 18 pieds, inclus: 2 pagaies en fibre de verre, 2 ballons de pagaie, pompe, corde flottante, 2 gilets VFI, cart de transport, 2 jupettes, 2 couvre-hiloires et optionnel un support de toit avec sangles. On demande 3200\$. Tél. : 418-839-3316

Les dates importantes

5 et 19 août: balle-molle, dimanche à 11:00 au chalet 526
7 août: date de tombée du Huchard du 17 août (9:00)
17 août: prochain Huchard



Recyclez-moi